



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
الخوادم المغربية للاتصال السمعي البصري
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Décision du CSCA n°29-09 du 15 juillet 2009 portant modification de la décision du CSCA n°37-08 portant approbation de cession de l'autorisation de commercialisation du bouquet « AL AWAEL/ARABESQUE » en faveur de la société «DIGITAL PLATFORM MAROC »

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Décision du CSCA n°29-09 du 15 juillet 2009 portant modification de la décision du CSCA n°37-08 portant approbation de cession de l'autorisation de commercialisation du bouquet « AL AWAEL/ARABESQUE » en faveur de la société «DIGITAL PLATFORM MAROC »

20 juil 2009

Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle -CSCA- a rendu, en date du 15 juillet 2009, sa décision n° 29-09 par laquelle il accord à la société DIGITAL PLATFORM MAROC l'autorisation d'inclure de nouvelles chaînes télévisuelles thématiques, ainsi que le remplacement de la chaîne « Hikayat Zamane » par «Hekayat Kamane » dans le bouquet « AL AWAEL/ARABESQUE ».

Ladite décision modifie la décision du CSCA n° 37-08 du 17 septembre 2008 portant approbation de cession de l'autorisation de commercialisation du bouquet «AL AWAEL/ARABESQUE» accordée à ladite société.

[Lire la décision du CSCA n°29-09...](#) [2]

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2] <http://www.haca.ma/fr/node/3368/>